

VACANCES HIVER 2018

ACCUEILS DE LOISIRS 3 ANS À 12 ANS

CCBDC



SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

DU 26 FÉVRIER AU 09 MARS 2018

Service Enfance / Jeunesse à Carentan

☎ 02.33.23.92.18

8 Rue Sivard de Beaulieu

Service Jeunesse "ACCUEIL" à Sainte-Mère-Eglise

☎ 02.33.21.71.30

6 Rue Eisenhower

ALSH CARENTAN LES MARAIS

REEL (Relais Enfance Et Loisirs) Qui Qu'en Grogne
3 Avenue Qui Qu'en Grogne

☎ 06.70.70.91.48 ou 02.33.42.02.11
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)

✉ enfance.carentan@ccbdc.fr

ALSH SAINTE-MÈRE-ÉGLISE

13 Rue Général Gavin

☎ 06.08.06.29.25 ou 02.33.21.10.38
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)

Permanence les lundis de 14h à 17h30

✉ enfance.sme@ccbdc.fr

Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

☎ 02.33.71.90.90 - ✉ contact@ccbdc.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Les plannings d'activités détaillés sont consultables sur les structures, au service enfance-jeunesse et télécha

**ALSH
CARENTAN**

INTERVENTION D'UN AUTEUR



REPERES - HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

Accueil	Retour familles	Repas	Accueil	Retour familles	Fermeture
7h45 à 9h00	Entre 11h30 et 12h	12h00 à 13h30	13h30 à 14h00	A partir de 17h	18h30

Bien que les accueils de loisirs offrent une amplitude de temps assez large, **merci de rester vigilant au rythme de vie de votre enfant, et donc à son temps d'accueil en collectivité.**

FEVRIER AU 09 MARS 2018

NAVETTES DES VACANCES ALSH SME

Sainte-Marie-du-Mont	8h30	17h45	Mairie
Chef-du-Pont	8h45	18h00	Place de la Gare
Picauville	9h00	18h15	Mairie

chargeables sur le site ccbd.fr, rubrique Enfance/Jeunesse

ALSH
SAINTE-MÈRE-EGLISE



LES PÉRIODES DE FONCTIONNEMENT

- Les mercredis après-midi avec ou sans repas le midi.

NB : **Il n'est pas possible d'inscrire votre enfant uniquement pour le repas.**

- Les vacances scolaires (sauf Noël) : à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.
- PAS D'ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES VACANCES DE NOËL NI LORS DE LA DERNIÈRE SEMAINE D'AOÛT.

LES INSCRIPTIONS

CARENTAN LES MARAIS

DIRECTION : JULIE LEVALLOIS

☎ 06.70.70.91.48 / 02.33.42.02.11
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)

✉ enfance.carentan@ccbdc.fr

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE

DIRECTION : MARINE GEFFROY

☎ 06.08.06.29.25 / 02.33.21.10.38
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)

✉ enfance.sme@ccbdc.fr

Pour une meilleure gestion des effectifs, les inscriptions doivent s'effectuer minimum 8 jours avant l'accueil des enfants :

- soit en remplissant une fiche prévisionnelle de présence sur l'accueil de loisirs et toujours de vive voix avec les responsables de l'accueil,
- soit en téléchargeant cette fiche prévisionnelle de présence sur le site internet de la Communauté de Communes <http://www.ccbdcdc.fr/centres-loisirs-accueil-loisirs-hebergement-alsh/> et la transmettre aux responsables des accueils.

Merci de remplir une feuille prévisionnelle de présence pour chaque période (mercredis et vacances)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION

- Une fiche de renseignements*,
- Une fiche sanitaire et autorisations*,
- Une attestation de quotient familial CAF ou MSA
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile ou périscolaire comprenant les activités de loisirs),
- La photocopie des vaccins,
- Le protocole an cas d'allergies (alimentaires et autres)

*Documents téléchargeables sur le site : <http://www.ccbdcdc.fr/centres-loisirs-accueil-loisirs-hebergement-alsh/>

Le dossier est valable pour une année civile, il est à renouveler en janvier de chaque année.

LES TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs applicables sont calculés en fonction de votre quotient familial. La grille tarifaire est disponible sur le site internet <http://www.ccbdcdc.fr/centres-loisirs-accueil-loisirs-hebergement-alsh/>.

La grille tarifaire tient compte des prestations de la CAF et de la MSA pour les familles qui en bénéficient.

LA FACTURATION

- Elle est envoyée à votre domicile,
- Merci de respecter les dates d'échéances mentionnées sur votre facture.

→ Toute réservation à l'accueil de loisirs sera facturée sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical.

→ Pour l'inscription aux mini-camps d'été il faudra être à jour des factures de l'année.

→ Les chèques CESU sont utilisables uniquement pour les enfants de moins de 6 ans.

LE PAIEMENT

Il s'effectue sur facture au service jeunesse : 8 rue Sivard de Beaulieu à Carentan les Marais ou 6 rue Eisenhower à Sainte-Mère-Eglise

Un planning complet sera affiché dans les structures.
Les plannings peuvent être amenés à changer selon les effectifs, l'équipe présente ou la météo.